

2022 Congrès RGPD

A circular inset image showing a woman in a dark blazer and dark trousers standing at a podium, speaking into a microphone. She is facing an audience whose backs are to the camera. The setting appears to be a conference room or lecture hall with a screen in the background.

Congrès RGPD

Organisé et animé par
API FORMATION

Premier organisme de formation
en Polynésie française

**Les 19 et 20
Septembre 2022**

Le Tahiti by Pearl Resorts
Lafayette Beach PK7, Arue
www.apilearning.fr

Programme

Du 19 au 20 septembre 2022

API Formation, en association avec Yec'Hed Mat Conseil et avec la participation de la CNIL, présente le premier congrès dédié au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Renseignements
et inscription :
www.api.pf

Nos intervenants



**Christiane
Chaine**
Avocate et
consultante RGPD

Après un DEA en droit de l'informatique et informatique juridique à Montpellier, elle commence sa carrière professionnelle à la CPS en 1992. Elle y a acquis sa première expérience en données personnelles dans le cadre des déclarations et des relations avec la CNIL. Christiane continue son parcours au Port Autonome de Papeete durant les 19 années suivantes en tant que directrice adjointe responsable des services d'exploitation portuaire, domanial, informatique, ressources humaines et juridique. En 2020, elle décide de reprendre ses études pour faire un mastère spécialisé en management et protection des données personnelles à l'institut Supérieur d'Electronique de Paris. Aujourd'hui, elle exerce en tant qu'avocate au barreau de Papeete et consultante en RGPD.



**Pierre
Le Guellec**
Consultant RGPD

Certifié DPO – AFNOR en date du 1er février 2022 selon les référentiels de la CNIL. Biochimiste de formation, il est titulaire de trois diplômes universitaires en Protection des Données à Caractère Personnel (Université Paris V), Télémedecine (Bordeaux), E-santé et Médecine Connectée (Hôtel-Dieu Paris). En 2018 il crée et préside Yec'Hed Mat, cabinet de conseil en santé numérique. Consultant RGPD spécialisé dans les données de santé, il est DPO externalisé pour une douzaine d'entreprises. Il est également chargé d'enseignement à la Faculté de Droit de Paris-Descartes et à l'ISEP (Institut Supérieur d'électronique de Paris).



**Valérie
Guilbert**
Consultante RGPD

Valérie est titulaire d'un Master à l'E.C.E en systèmes d'information et management et formée en droit du travail. Elle

est certifiée DPO par le Bureau Véritas en 2022 et l'ANSSI (agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) en cybersécurité en 2021 et la CNIL dans le cadre du RGPD en 2021. Durant 15 ans, Valérie sera cheffe de projet knowledge.

En 2018, elle a rejoint Innovative Digital Technologies pour accompagner les entreprises de Polynésie française dans leur gestion de projets et de mise en conformité RGPD en tant que consultante.

Lundi 19 septembre - Congrès RGPD

8h00 : Accueil des participants autour d'un petit déjeuner

8h30 – 8h45 : Discours d'ouverture du congrès RGPD - **Patricia Lo Monaco & Personnalités locales.**

8h45 – 9h15 : Diffusion du positionnement de la CNIL sur le RGPD – **interview vidéo** -

*La CNIL est l'alliée des DPO, il existe également des associations de DPO dont la plus importante est l'AFCDP (l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel) - **Marie-Laure Denis, Présidente de la CNIL***

9h15 - 9h45 : Pause

Chaque session est d'une durée de 45 minutes d'exposé suivi de 30 minutes de questions. Les deux animateurs répondront ensuite aux questions de la salle

9h45 - 11h00 : Qui est responsable au regard du RGPD ? **Pierre Le Guellec**

Apprendre à faire le distinguo entre Responsable de traitement et Sous-traitant mais aussi Responsable conjoint de traitement.

La responsabilité de chaque acteur doit être systématiquement établie pour chaque traitement car elle décidera des conséquences en cas de violation du RGPD ; par le calcul d'une amende administrative (CNIL) qui peut être complétée par une plainte devant le tribunal et par la plainte des personnes concernées. Outil de conformité : comment réaliser le circuit des données ?

11h00 – 12h15 : Qu'est-ce qu'un DPO ? **Christiane Chaine et Pierre Le Guellec**

Quand le nommer, comment le choisir ?

Le DPO est le chef d'orchestre de la protection des données au sein de l'entreprise. Sa nomination par le chef d'entreprise s'accompagne de questions relatives à sa formation, son indépendance et son implication en amont des projets de l'entreprise qui traiteront des données personnelles. A travers quelques exemples seront illustrés les axes de collaboration entre le DPO et les autres fonctions de l'entreprise.

*Diffusion de l'interview vidéo de **Albine Vincent, Cheffe du service de l'accompagnement et des délégués à la protection des données** de la CNIL. Diffusion de l'interview vidéo de **l'AFCDP (Association Française des Correspondant à la Protection des Données à caractère Personnel).***

13h45 – 15h00 : Les 6 règles d'or du traitement des données **Pierre Le Guellec**

Quelles sont les questions à se poser pour que le traitement puisse être réalisé ?

Les réponses fournies serviront de base de référence pour les outils de conformité suivants : l'information des personnes et la réalisation du registre de traitement et des études d'impact sur les personnes concernées.

15h00-16h15 : Bien choisir une base légale du traitement des données - **Christiane Chaine**

Quelles conséquences pour le responsable de traitement et pour les personnes concernées ?

Chaque base légale de traitement doit pouvoir être justifiée car elle entraîne des conséquences significatives pour l'exercice des droits des personnes concernées et aussi pour le responsable de traitement.

Mardi 20 septembre - Congrès RGPD

8h30 – 9h00 : La propriété des données – mythe et réalité **Pierre Le Guellec**

Qui est ou n'est pas propriétaire de données à caractère personnel ?

Les termes « comment sont traitées vos données » sous-entendent une propriété des données de la personne concernée mais qu'en est-il vraiment ?

Chaque session est d'une durée de 45 minutes d'exposé suivi de 30 minutes de questions. Les deux animateurs répondront ensuite aux questions de la salle

9h00 – 10h15 : La relation commerciale **Pierre Le Guellec**

Comment traiter ses données commerciales ?

Le champ des possibilités de traitement des données dans le cadre des relations commerciales est très étendu ; il doit cependant répondre à un certain nombre d'obligations en fonction de la nature de la relation soit BtoB ou BtoC.

10h15 – 10h45 : Pause

10h45 – 12h00 : Un site web conforme **Christiane Chaine et Pierre Le Guellec**

Quelles sont les mentions obligatoires et les mentions recommandées à communiquer aux visiteurs d'un site web

Le site web, qui est la vitrine de l'entreprise, doit également en refléter sa politique de protection des données qui indiquera ainsi le niveau d'engagement de l'entreprise dans cette démarche.

13h30 – 14h45 : L'information des personnes **Christiane Chaine**

Comment informer les personnes de leurs droits et la manière de les exercer

Chaque personne doit être capable de savoir qui traite les données personnelles la concernant afin de pouvoir exercer ses droits. Il existe une multitude de formes de supports avec une liste d'information obligatoire à fournir.

14h45 – 16h00 : La gestion du recrutement **Pierre Le Guellec**

Comment respecter les droits des candidats ?

L'entreprise est amenée à traiter les données des candidats, que ces derniers soient reçus en entretien ou non, avec la possibilité de la signature d'un contrat de travail.

16h00 – 16h30 : Parole à la salle, toutes les questions que vous auriez voulu poser sur la protection des données ...

16h30 – 17h00 : Clap de fin **Patricia Lo Monaco, Christiane Chaine, Pierre Le Guellec et Valérie Guilbert**



Nous mettons depuis 25 ans notre expertise au service de la Polynésie française en proposant des solutions de formations novatrices.



API Formation



Nous développons avec nos clients une relation de proximité basée sur l'écoute et la confiance.

Contacter API Formation :

Adresse : Rue Clappier 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie Française

Email : formation@api.pf | Web : www.apilearning.fr

Nous appeler : +689 40 54 54 30